

Lumb'infos flash

Les infos rapides de votre commune



UN ÉTÉ SEREIN ! L'AFFAIRE DE TOUS !



Sur la route, levons le pied

L'été, les rues du village sont davantage fréquentées par les piétons, les cyclistes et les enfants. Respecter les limitations de vitesse est un geste simple qui contribue directement à la sécurité de chacun et à la tranquillité de notre cadre de vie.

Stationnement : chacun sa place

Les places en zone bleue du centre-village avaient été aménagées pour faciliter l'accès aux commerces et favoriser leur dynamisme. Nous invitons chacun à respecter les durées de stationnement autorisées et à utiliser son disque. Plus largement, les stationnements sur les trottoirs ou dans des secteurs gênant la circulation compliquent les déplacements des piétons, des personnes à mobilité réduite, des poussettes mais aussi le passage des véhicules de secours, de collecte ou d'entretien. Le respect des règles de stationnement participe directement à la sécurité et au confort de tous.

Haies et végétation : un entretien indispensable

Certaines haies et plantations débordent parfois sur les trottoirs ou la chaussée. Elles peuvent alors gêner le passage des piétons, réduire la visibilité et entraver la circulation des véhicules de secours.

Chaque propriétaire est invité à entretenir régulièrement les végétaux bordant sa propriété afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public. Ce geste simple contribue à la sécurité de tous et participe à la qualité de notre cadre de vie.

Préservons la tranquillité de chacun

Les longues soirées d'été sont propices aux retrouvailles et aux moments festifs. Profitons-en pleinement tout en restant attentifs au respect du voisinage. Quelques attentions suffisent souvent à concilier convivialité, repos et bien-vivre ensemble.

Adoptons les bons réflexes face aux défis de l'été

La période estivale s'accompagne également de quelques vigilances particulières. Lors des épisodes de fortes chaleurs, pensons à nous hydrater régulièrement, à nous protéger du soleil et à prendre des nouvelles des personnes les plus fragiles ou isolées.

Le moustique tigre est désormais bien présent sur notre territoire. Chacun peut agir à son niveau en supprimant les eaux stagnantes autour de son habitation : coupelles, seaux, récupérateurs d'eau non protégés ou tout autre récipient susceptible de devenir un lieu de ponte.

Enfin, restons attentifs à la présence du frelon asiatique. En cas de découverte d'un nid, il est impératif de ne pas intervenir soi-même et de privilégier son signalement afin qu'une prise en charge adaptée puisse être organisée en toute sécurité.

Le civisme, notre meilleur allié!

Respecter les règles de circulation, stationner de manière responsable, entretenir les abords de sa propriété, préserver la tranquillité du voisinage ou adopter les bons gestes de prévention : autant d'actions simples qui contribuent à la sécurité, au confort et à la qualité de vie de tous.

La municipalité privilégie avant tout l'information et la sensibilisation. Cependant, des contrôles pourront être réalisés et des verbalisations appliquées lorsque cela s'avère nécessaire. Merci à chacune et chacun pour son engagement au quotidien. C'est par ces petits gestes de responsabilité et de respect mutuel que nous continuons à faire de Lumbin un village accueillant, sûr et agréable à vivre.

Bel été à toutes et à tous !
Michel MIET



BIEN VIVRE ENSEMBLE À LUMBIN

Respectons notre cadre de vie et le voisinage



BRICOLAGE, JARDINAGE ET PETITS TRAVAUX



Je bricole, je tonds:

Du lundi au vendredi

8h - 12h / 13h - 19h

Le samedi 8h30 - 12h / 14h - 19h

Suite aux réunions de quartier, une réflexion est menée pour adapter ces horaires aux besoins des habitants.



STATIONNEMENT DEVANT LES COMMERCES DU CENTRE VILLAGE



Mon stationnement est limité à deux heures sauf jours fériés:

Mardi au samedi 8h - 12h / 14h - 19h

Le dimanche 8h - 12h

Disques disponibles en mairie et chez les commerçants.



PANNEAUX SOLAIRES ET POMPES À CHALEUR



J'ai un projet d'énergie renouvelable?
UN RÉFLEXE: JE DÉCLARE EN MAIRIE!



CHIEN : RESTONS RESPONSABLES



Je **ramasse** et je **jette** dans une poubelle.

Mon chien est en **laisse**, c'est plus de **sécurité** pour tous.



ACCÈS POMPIERS RESTONS PRÊTS, SAUVONS DES VIES



J'**élague** les arbres qui **surplombent** la chaussée pour le passage des **pompiers** et je me **gare sans gêner**.



HAIES VÉGÉTALES Pensez à tailler!



Je **taille** ma haie et mes arbustes pour garder chemins et trottoirs **sécurisés**. Je n'oublie pas **le long des chemins piétonniers**.

MERCI À TOUS POUR VOTRE CIVISME

Chaque geste compte pour préserver la qualité de vie de notre commune.

Plus d'informations sur le site de la mairie : lumbin.fr





du 15 juin au 30 octobre
**CHALLENGE PHOTO
LUMBIN**
notre patrimoine en images
partagez votre regard
sur notre village !



Ouvert à tous les habitants, montrez-nous la beauté et les trésors de Lumbin !



1 CHOISISSEZ VOTRE PHOTO

Prenez une photo en 2026 mettant en valeur notre patrimoine lumbinois



paysages



patrimoines
bâtis



vie du
village



détails
insolites



nature



regards du
quotidien



**2 ENVOYEZ VOTRE
PARTICIPATION PAR MAIL**

A l'adresse : **communication@lumbin.fr**

Objet du mail : Challenge photo Lumbin

Votre mail doit contenir :



Nom et prénom



Âge (pour la
catégorie jeune)



Titre de la photo



Nom fichier : nom-prénom-titre-1, 2 ou 3



Une petite phrase de présentation
(facultatif)



Joignez votre
photo au format
JPEG

Taille conseillée :
maximum 8 MO



**3 POUR LES
PARTICIPANTS MINEURS**

Le mail doit être envoyé par un parent
ou responsable légal avec la mention
suivante :



Je soussigné(e) [Nom Prénom], autorise la
participation de mon enfant au challenge
photo communal de Lumbin et autorise la
commune à publier et exposer la
photographie envoyée dans le cadre de cette
opération.



**4 VALIDATION DE LA
PARTICIPATION**

L'envoi du mail vaut :



Acceptation du
règlement



Autorisation de
diffusion de la photo
dans les supports
municipaux



Autorisation
d'exposition dans le
cadre du challenge



QUELQUES CONSEILS

- ✓ 3 photos par participants
- ✓ Photos récentes et personnelles
- ✓ Pas de retouches excessives,
pas d'IA
- ✓ Format : JPEG
- ✓ Taille : maximum 8 MO



OUVERT AUX



Adultes



Jeunes
(-18 ans)



**DATE LIMITE D'ENVOI
30 OCTOBRE 2026**



Les photos sélectionnées
seront tirées en 30 par 40,
exposées et mises à
l'honneur par la commune

À VOUS DE PARTAGER VOTRE REGARD SUR LUMBIN !





ENVIE DE VOUS ENGAGER ?



Ven. 26 JUIN - PEINTURE MJC
expo à la cure et au jardin
17H30 verre de l'amitié offert

Randonnée pédestre – MJC de Lumbin – Appel à volontaires
Plus de 70 personnes pratiquent aujourd'hui la marche grâce aux différentes sections de la MJC : marche nordique, randonnée classique, randonnée confort.

La demande augmente chaque année mais **nous manquons de bénévoles** pour l'encadrement.

Laissez-vous tenter par l'expérience.

Plus nous serons nombreux à encadrer les groupes et moins cela sera contraignant pour chacun.

La formation dispensée par la Fédération Française de Randonnée est prise en charge par la MJC.

Pour en **savoir plus** vous pouvez contacter l'un des animateurs ci-dessous :

Marche nordique : Joan Monteiro : mjclumbin@gmail.com

Randonnée classique : Patricia Manjarres :
randojeudilumbin@gmail.com

Rando confort : Colette Coué : colette.coue38@orange.fr



RETOUR EN IMAGES SORTIE RANDO MJC



AGENDA JUILLET



- **Lun. 13** – Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice
- **Jeu. 23** – Cinétoiles "Astérix et Obélix: mission Cléopâtre"

AGENDA SEPTEMBRE

- **Sam. 5** – Forum associations de 9h à 13h salle ICARE.
- **Du 15 au 20 sept** – COUPE ICARE

Voir + de détails site de la mairie, rubrique actualités et AGENDA

Plan canicule sur les panneaux
affichage, distribué aux personnes
identifiées ou sur demande

PLAN CANICULE

LUMBIN SE MOBILISE

QU'EST-CE QU'UNE CANICULE ? Une période de forte chaleur, de jour comme de nuit, pendant plusieurs jours consécutifs 34° ou plus le jour 19° ou plus la nuit	LES RISQUES POUR LA SANTÉ Déshydratation Fatigue Maux de tête Malaise Aggravation de certaines maladies Crampes musculaires	LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER Boire régulièrement de l'eau Rester au frais Fermer fenêtres et volets aux heures chaudes Éviter les efforts physiques Privilégier les repas légers
LES PERSONNES VULNÉRABLES Personnes âgées Bébé Jeunes enfants Personnes malades ou isolées Travailleurs exposés à la chaleur	COMMENT NOUS VOUS SOUTENONS Le CCAS veille sur les personnes inscrites sur le registre communal et peut les contacter en cas d'alerte Si vous souhaitez vous faire inscrire ou faire inscrire un proche, contactez la mairie.	INFORMATIONS PRATIQUES En cas de malaise ou de danger, contacter rapidement les secours Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches Suivez les bulletins vigilance météo
CONTACTS UTILES CCAS / MAIRIE 04 76 08 21 85	URGENCES 15 POMPIERS 18 Urgences européennes 112	N° CANICULE 0800 06 66 66

En cas de forte chaleur, restons attentifs les uns aux autres.
PRENONS SOIN DE NOUS ET DE NOTRE VILLAGE

TOUS BÉNÉVOLES ! TOUS ACTEURS !

Avez-vous remarqué les changements réalisés place de l'église, au lavoir, au passage souterrain ou encore devant la mairie ?

Un conseiller municipal, a décidé de participer à **l'entretien du patrimoine communal** en complément des services techniques, actuellement composés de 3,5 personnes (dont le chef des travaux) pour l'ensemble de la commune. **UN GRAND MERCI !**

Ce conseiller souhaite désormais constituer une **équipe de bénévoles** afin de réaliser **des petits travaux d'entretien chez les personnes âgées** et de poursuivre la préservation du patrimoine communal.

Aussi si vous disposez d'un peu de temps, rejoignez cette initiative ! Vous pouvez inscrire en écrivant à : **bienvenue@lumbin.fr**

DERNIÈRE MINUTE

- **Réunion commission extra-municipale** : circulation, sécurité, stationnement, alternat **Jeu. 17 sept. 20H**
- **Rentrée** des élèves le 1er sept. **Inscriptions** dématérialisées **cantine péri-scolaire** sur le portail famille.
- **Création d'un onglet FINANCES** site mairie lumbin.fr
Vous pourrez y retrouver le **C.F.U** (comptes financiers uniques) 2024-2025 et les **budgets primitifs** 2025-2026.
- **La mairie recense toutes les familles** qui ne trouvent **pas de mode de garde** en crèche, nounou, etc... pour leur enfant.
Ecrivez à **bienvenue@lumbin.fr**

INFOS PRATIQUES

Bibliothèque horaires d'été

Mar. 16h – 18h

Mer. 10h – 12h / 14h – 18h30

Ven. 16h – 18h30

fermeture du 15/07 au 1/08

ÉDITEUR :

Commune de Lumbin, 1 place du

Général De Gaulle - 38660 LUMBIN

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Michel MIET, maire de Lumbin

RÉDACTION :

Florence OLIVIER

CONCEPTION, RÉALISATION :

Florence OLIVIER, Mayline BERGEON

IMPRESSION PRIINT :

38330 Montbonnot-Saint-Martin

Ce numéro a été imprimé à 1000

exemplaires.

RETROUVEZ-NOUS !



facebook mairie lumbin



https://lumbin.fr



city all lumbin



à venir...